

Compte rendu des 3 CAP locales d'appel de notation des 20/06 (CAPL n°2), 28/06 (CAPL n°3) et 01/07 (CAPL n°1)

La campagne d'évaluation-notation s'est déroulée suivant le calendrier ci-après :

- 13/01/2016 : réunion des chefs d'établissement lors d'un CODIR (comité de direction)
- 08/02/2016 : réunion de cadrage au niveau de la DISI pour attribution des réductions d'ancienneté par ESI
- 11/02/2016 : réunion des chefs de service évaluateurs
- 17/02/2016 au 18/03/2016 : tenue des entretiens professionnels
- 09/03/2016 : commission d'harmonisation au niveau de la DISI

Concernant l'évaluation-notation :

- Cadres A : 40 agents notés pour l'ensemble de la DISI, pour une dotation initiale (avec reliquat de l'année dernière) constituée de : 21 R1 et 8 R2
- Cadres B : 131 agents notés pour 66 R1 et 26 R2
- Cadres C : 110 agents notés pour 57 R1 et 24 R2

(R1=Réduction de 1 mois ; R2=Réduction de 2 mois)

Concernant les CAPL :

- Réductions mises en réserve :
 - Cadres A : 1 R1 et 1 R2
 - Cadres B : 2 R1 et 1 R2
 - Cadres C : 3 R1 et 1 R2
- Déroulement des CAPL :
 - Cadres A : un recours a été examiné. Il concernait une demande de réduction d'ancienneté et deux modifications de l'appréciation générale. Une seule modification de l'appréciation générale a été obtenue. Une R1 et une R2 seront donc réintégrées à la dotation de la campagne 2017.
 - Cadres B : deux recours ont été examinés lors de la CAPL. Ils demandaient des réductions d'ancienneté. Défendu par les élus CGT, un « dossier » a eu satisfaction avec une R2. Le deuxième, également défendu par la CGT n'a pu obtenir qu'une R1. Nous regrettons qu'il subsiste une R1 non distribuée, qui sera définitivement perdue. En effet, l'année prochaine, l'évolution de l'exercice de l'évaluation-notation n'attribuera plus de réductions pour les cadres B.
 - Cadres C : un recours a été examiné. Il concernait une demande de réduction et de modification du tableau « synoptique ». Défendu par les élus CGT, il a obtenu uniquement une R1. Deux R1 et une R2 seront donc réintégrées à la dotation de la campagne 2017.

rappel : les réductions R2 sont en fait réintégrées sous la forme de réductions R1

Pour les personnes insatisfaites de leur évaluation-notation au niveau local, un ultime recours au niveau de la CAP nationale est possible. Les élus CGT sont à leur disposition pour les aider dans la rédaction de leur demande.